

PLU d'Auribeau-sur-Siagne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 9 juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Auribeau-sur-Siagne (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 5 juin 2026. Il délimite 61 zones, dont 27 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 9 juin 2026.

- Le PLU d'Auribeau-sur-Siagne s'applique dans sa version du 5 juin 2026 ; nous publions 44 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 61 zones : 27 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 20 agricoles (A) et 14 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Auribeau-sur-Siagne occupe le rang 40 par le nombre de zones délimitées : 10 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 123 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Auribeau-sur-Siagne depuis 2013, pour 589 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	61 zones
Zones urbaines (U)	27 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	20 zones
Zones naturelles (N)	14 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	AURIBEAU-SUR-SIAGNE
Version du	5 juin 2026
Partition GPU	DU_06007
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_06007/3317hd386da17ad06d7961b48cf1cf25/06007_reglement_20260605.pdf
Règles extraites	44 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Auribeau-sur-Siagne

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	22 octobre 2026
Motivation de la décision	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantité de matériaux mobilisés ou déplacés.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/auribeau-sur-siagne-06007>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Auribeau-sur-Siagne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE le

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080>

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Radon, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
26 reconnaissances
30 janvier 2025

Mouvement de Terrain

2 plans

Feu de forêt, Inondation, Mouvement de terrain

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UBa, UBb, UBc, UBc1, UC, UCr, UD, UF, UGa, UGb

Situation administrative

Code INSEE

06007

Code postal

06810

Intercommunalité

CA du Pays de Grasse

Département

Alpes-Maritimes

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

61 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

61 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

61 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Pégomas (2,6 km)

52 zones

Peymeinade (3,2 km)

34 zones

La Roquette-sur-Siagne (4,0 km)

50 zones

Mouans-Sartoux (4,6 km)

68 zones

Le Tignet (5,0 km)

48 zones

Grasse (5,5 km)

360 zones

Cabris (6,2 km)

26 zones

Spéracèdes (6,4 km)

16 zones

Saint-Cézaire-sur-Siagne (10,2 km)

39 zones

Saint-Vallier-de-Thiery (11,0 km)

75 zones

Escragnolles (16,7 km)

41 zones

Andon (19,7 km)

44 zones

Caille (21,7 km)

28 zones

Mougins (7,7 km)

109 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/auribeau-sur-siagne-06007>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Auribeau-sur-Siagne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Châteauneuf-Grasse (7,9 km)	128 zones
Séranon (24,8 km)	62 zones
Mandelieu-la-Napoule (8,6 km)	127 zones
Opio (9,4 km)	60 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/auribeau-sur-siagne-06007>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.